GENCOD 3501362377955

NORAUTO BOITE AUTOMATIQUE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 01/08/2011 Date de révision: 05/11/2014 Remplace la fiche: 29/12/2011 Version: 10.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit. : NORAUTO BOITE AUTOMATIQUE

Code du produit : 3006 Groupe de produits : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle, Utilisation par le consommateur

Spec. d'usage industriel/professionnel : utilisation non dispersive

Utilisation dans un système fermé

Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

WOLF OIL CORPORATION N.V. Georges Gilliotstraat, 52 2620 Hemiksem - België T 0032 (0)3 870 00 00 / 0476/23 33 14 info@wolfoil.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Num. d'appel d'urgence : 0032 (70) 245 245

Pays	Organisme consultatif officiel	Adresse	Num. d'appel d'urgence
BELGIUM	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Sens. 1 H317

Texte complet des phrases H: voir section 16

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

R43

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention

Composants dangereux : Produit de réaction de : polyéthylène-polyamine-alkylamides en (C16-C18) avec phosphonates

de monothio-(C2)-alkyle

Mentions de danger (CLP) : H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

Conseils de prudence (CLP) : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

17/02/2015 FR (français) 1/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux prescriptions locales/régionales/nationales/internationales.

locales/regionales/nationales/internationales

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélange

J.Z. Welange			
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
LUBRICATING OILS (PETROLEUM) C15 - 100% 30, hydrotreated neutral oil-based; Baseoil - unspecified	(n° CAS) 72623-86-0 (Numéro CE) 276-737-9	10 - 25	Non classé
Huile de base - non spécifié	(n° CAS) 64742-55-8 (Numéro CE) 265-158-7	10 - 25	Non classé
Produit de réaction de : polyéthylène-polyamine-alkylamides en (C16-C18) avec phosphonates de monothio-(C2)-alkyle	(Numéro CE) 417-450-2 (N° REACH) 01-0000016426-70	0,5 - 1,5	Xi; R36/38 R43 R52/53
oxydipropyl dibenzoate	(Numéro CE) 248-258-5	0,1 - 0,25	N; R51/53
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
LUBRICATING OILS (PETROLEUM) C15 - 100% 30, hydrotreated neutral oil-based; Baseoil - unspecified	(n° CAS) 72623-86-0 (Numéro CE) 276-737-9	10 - 25	Asp. Tox. 1, H304
Huile de base - non spécifié	(n° CAS) 64742-55-8 (Numéro CE) 265-158-7	10 - 25	Asp. Tox. 1, H304
Produit de réaction de : polyéthylène-polyamine-alkylamides en (C16-C18) avec phosphonates de monothio-(C2)-alkyle	(Numéro CE) 417-450-2 (N° REACH) 01-0000016426-70	0,5 - 1,5	Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412
oxydipropyl dibenzoate	(Numéro CE) 248-258-5	0,1 - 0,25	Aquatic Chronic 2, H411

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Mesures de premiers secours pas nécessaires.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.

Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions

normales d'utilisation.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales

d'utilisation.

Symptômes/lésions après ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales

d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Brouillard d'eau. Mousse. Poudre. Produit chimique sec.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

17/02/2015 FR (français) 2/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Protection en cas d'incendie

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Pour les secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage 6.3.

: Contenir et recouvrir les grandes quantités répandues en les mélangeant à des solides granulés Pour rétention

Procédés de nettoyage Détergent. Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant sable, sciure de bois,

kieselguhr.

requise.

: Les épandages peuvent être glissants. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Autres informations

Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation : Eviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement

sans danger

: < 40 ℃ Température de manipulation

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de

manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage : < 40 ℃

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

: Selon les données de ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m3 d'huile (brouillard d'huile) (8 heures de travail par jour) n'est pas néfaste.

Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle : Lunettes de protection. Gants.





: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Protection des mains

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions Protection de la peau et du corps

normales d'utilisation.

Protection des voies respiratoires Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales

d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Liquide huileux.

Couleur : rouge.

Odeur : Caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible рΗ : Aucune donnée disponible

17/02/2015 FR (français) 3/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate : Aucune donnée disponible

butylique=1)

Point de fusion : Aucune donnée disponible Point de congélation : Aucune donnée disponible Point d'ébullition : Aucune donnée disponible Point d'éclair > 200 °C @ ASTM D92 Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible Pression de la vapeur Aucune donnée disponible

Densité relative de la vapeur à 20 ℃ : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : $864 \text{ kg/m}^3 \text{ @}15 ^{\circ}\text{C}$

Solubilité : Produit peu soluble, restant en surface des eaux.

Log Pow : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : 36 mm²/s @ 40 °C

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts. acides. Bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

oxydipropyl dibenzoate	
DL50 orale rat	3914 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 200 mg/l

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration : Non classé

17/02/2015 FR (français) 4/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

oxydipropyl dibenzoate	
CL50 poissons 1	3,7 mg/l
CE50 Daphnia 1	19,3 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	4,9 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

NORAUTO BOTTE AUTOMATIQUE	
Persistance et dégradabilité	Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable.
oxydipropyl dibenzoate	
Biodégradation	85 %

12.3. Potentiel de bioaccumulation

oxydipropyl dibenzoate	
BCF poissons 1	260
Log Pow	9,2

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Indications complémentaires : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.4. Transport par voie fluviale

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

17/02/2015 FR (français) 5/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH Ne contient pas de substance candidate REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Autres informations

: Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Textes des printises it ;it et Eeri	
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique catégorie 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 2
Skin Irrit. 2	corrosion et irritation de la peau Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation de la peau Catégorie 1
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
N	Dangereux pour l'environnement
Xi	Irritant

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

17/02/2015 FR (français) 6/6